

vers Orphée, semblant donc « se plaire à entendre l'harmonie de ses sons »¹. Non, en ce sens que les deux catégories sont numériquement très inégales, huit oiseaux contre quatre quadrupèdes ; que leur disposition relative n'a aucune régularité géométrique ; bien plus, qu'elles ne forment pas deux groupes distincts, l'un des quadrupèdes se trouvant isolé parmi les oiseaux. Rien n'était plus facile, cependant, avec les ressources dont nous connaissons l'existence, que de se conformer en tout point aux principes qui avaient réglé la composition originale. Pour réaliser l'égalité numérique des deux catégories, il suffisait de remplacer deux oiseaux par deux des six quadrupèdes disponibles. On aurait pu effectuer la séparation des deux catégories, soit dans le cas de l'égalité numérique, en assignant aux oiseaux la moitié supérieure et aux quadrupèdes la moitié inférieure ; soit, dans le cas de l'inégalité actuelle, en alignant tous les quadrupèdes sur la rangée transversale la plus basse. Mais notons que, même dans ce cas, il aurait fallu avoir recours aux disponibilités, afin de substituer, si on ne voulait pas enfreindre la règle essentielle de l'orientation, deux des quadrupèdes éliminés à deux des quadrupèdes choisis : car ceux-ci regardent tous à gauche dans la position normale ; et deux oiseaux regardant à gauche dans cette position aux deux oiseaux délogés de la plus basse ligne transversale, lesquels regardant à droite, ne pouvaient occuper, un coup d'œil jeté sur la figure le démontre, les deux places devenues vacantes hors de cette ligne.

2. Si l'on se demande pourquoi Artaud ne veilla point à ce que, dans la restitution, les règles secondaires fussent respectées comme la règle essentielle, on ne trouve à la question qu'une réponse plausible: il n'avait pas étudié la composition originale d'assez près pour les apercevoir. On peut se demander aussi pourquoi une restitution plus grande ne fut ni exécutée ni projetée, puisque la comparaison de la mosaïque restituée avec le projet d'Artaud nous a prouvé l'inexactitude de son affirmation réitérée², que l'original fut réduit à un si petit nombre de caissons outre le tableau du milieu, parce qu'il n'était pas possible d'en sauver davantage. Nous

5. 1833, p. 32.

1. 1835, pass. cités ; cf. *Inventaire* de 1833, où il est dit que les petits tableaux de la mosaïque ont été réduits à douze à cause de son état de dégradation ».